

Comptabilité - Exercice 1990 - Transferts de crédits

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les transferts intervenus en recettes d'investissement ainsi qu'en recettes et en dépenses de fonctionnement depuis le 5 décembre 1990 jusqu'au 26 décembre 1990 inclus.

Ces opérations qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après :

Section d'investissement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
40 000 000 (1)	927	BUDGET PRINCIPAL - RECETTES Financement globalisé de la section d'investissement - Emprunts et dettes à long ou moyen terme - Finances	16 20200 927	Financement globalisé de la section d'investissement - Crédit Local de France - Emprunts groupés - Finances

(1) Programme d'emprunt globalisés 1989 et 1990 prévu au budget - Mise à jour de l'imputation budgétaire site à signature d'un contrat de prêt.

Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
24 357	932	BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Électricité - Électricité	6 6340 30900 936	Voirie communale - Éclairage de la voirie communale - Électricité - Électricité
80 593	932	Ensembles immobiliers et mobiliers - Frais communs - Chauffage - Électricité	6 6344 30900 936	Voirie communale - Éclairage de la voirie communale - Électricité - Électricité
3 940	934	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	20 667 00200 940	Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Rémunération du personnel non titulaire - Cabinet du Maire - Relations Publiques
363	934	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	20 667 00200 940	Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Fêtes et cérémonies - Cabinet du Maire - Relations Publiques
1 972	934	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	20 667 00200 940	Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Cotisations patronales pour Sécurité Sociale - Cabinet du Maire - Relations Publiques

Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
102	934	BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	940	31 6188 00200 Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Cotisations de prestations familiales - Cabinet du Maire - Relations Publiques
201	934	Administration Générale - Maire, Municipalité - Frais de mission du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués - Cabinet du Maire - Relations Publiques	940	31 61890 00200 Relations Publiques - Fêtes publiques et cérémonies - Cotisations patronales pour retraite (IRCANTEC) - Cabinet du Maire - Relations Publiques
4 300	936	Voirie communale - Frais communs - Habillement - Ressources Humaines	934	21 602 20400 Administration Générale - Administration générale - Habillement - Ressources Humaines
4 000	943	Enseignement - École des Beaux-Arts - Objecteurs de conscience - Frais remboursables - Ressources Humaines	945	90 649 20400 Sports et Beaux-Arts - Animation de quartiers - Objecteurs de conscience - Frais remboursables - Ressources Humaines
575	945	Sports et Beaux-Arts - Bibliothèques - Téléphone - Bibliothèque Municipale	943	62 6643 49000 Enseignement - École des Beaux-Arts - Téléphone - École Régionale des Beaux-Arts
2 770	945	Sports et Beaux-Arts - Musées - Entretien et réparation à l'entreprise - Bâtiment	932	00 609 33000 Ensembles immobiliers et mobiliers - Ateliers frais communs - Autres fournitures - Bâtiment
500	970	BUDGET PRINCIPAL - RECETTES Charges et produits non affectés - Autres produits exceptionnels - Indemnités de sinistres causés par des tiers - Finances	932	05 799 89114 32000 Ensembles immobiliers et mobiliers - Atelier de réparations automobiles - Autres produits exceptionnels - Indemnités de sinistres causés par des tiers - Parc Auto et Déchets

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, approuve les transferts qui lui sont proposés.